

MAISON DE LOIRE DU LOIRET

CANDIDATURE EXPOSITION 2028

Nom - Prénom - Pseudo :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Email :

Site internet / réseaux sociaux :

Avez-vous déjà exposé à la Maison de Loire ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, en quelle(s) année(s) ?

Votre projet d'exposition

Thème :

Proposition de titre de l'exposition :

☐ Peinture ☐ Sculpture ☐ Céramique ☐ Photographie ☐ Autre :

Précisez les matériaux utilisés pour vos œuvres :

Nombre et tailles des œuvres :

Proposez-vous une animation lors de votre exposition ?

(Démonstration, dédicace, stage, conférence...)

Périodes souhaitées pour exposer en 2027 :

Acceptez-vous d'exposer en binôme ? ☐ Oui ☐ Non



Documents à nous envoyer par mail à accueil@maisondeloire45.org *

- ☐ Visuels de vos œuvres (format JPG de bonne qualité)
 - ☐ Visuels pour l'affiche (format JPG de très bonne qualité)
 - ☐ Présentation de votre parcours et description artistique de votre exposition au format **Word, bloc texte** ou par **mail**.
- Important : cette présentation servira à la rédaction du dossier de presse et au discours lors de votre vernissage.

* ou via <https://www.grosfichiers.com/> si l'envoi des fichiers est trop lourd.

Infos pratiques

- Durée de l'exposition : **environ un mois et demi**
- Commission sur les ventes et animations : **20 %**
- Frais de gestion (communication, vernissage, assurance...) : **57 €**
- Date limite de réception de la candidature : **vendredi 31 juillet 2027**
- Les membres de la Commission Expositions se réunissent courant **septembre** afin de programmer les expositions de l'année suivante.

Je présente chaque candidature avec les éléments que vous m'aurez envoyé.

À la suite de cette réunion, je vous recontacterai pour vous informer si votre dossier a été retenu ou non.

- Si vous êtes retenu, une **convention** à signer vous sera envoyée. Vous avez la possibilité de recevoir, à votre demande, un exemplaire vierge de cette convention à tout moment.

Contact

Stéphanie VANNIER – Responsable des expositions

accueil@maisondeloire45.org

02 38 59 76 60

Horaires du 1^{er} avril au 30 septembre

- Le mardi : 14h à 17h45
- Du mercredi au samedi :
10h à 12h30 et de 14h à 17h45

Horaires du 1^{er} octobre au 31 mars

- Du mardi au vendredi : 14h à 17h00
- Le samedi : 10h à 12h30
et de 14h à 17h45

